

## Déclaration de Alvaro de Soto sur les résultats du référendum (Nicosie, 24 avril 2004)

**Légende:** Le 24 avril 2004, face au résultat négatif du référendum sur la réunification de l'île de Chypre, Alvaro de Soto, conseiller spécial des Nations unies pour Chypre, prononce à Nicosie un discours dans lequel il prend acte des résultats du scrutin et réaffirme son souhait d'un règlement au problème chypriote.

**Source:** Déclaration communiquée par le porte-parole du Secrétaire général, Kofi Annan, prononcée par son Conseiller spécial pour Chypre, M. Alvaro de Soto, à Nicosie, le 24 avril 2004. [EN LIGNE]. [New York]: Nations Unies, [11.05.2005]. Communiqué de presse SG/SM/9269. Disponible sur <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2004/SGSM9269.doc.htm>.

**Copyright:** (c) Organisation des Nations Unies, 2000-2005

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_de\\_alvaro\\_de\\_soto\\_sur\\_les\\_resultats\\_du\\_referendum\\_nicosie\\_24\\_avril\\_2004-fr-3d38a4bb-071c-4608-bc1c-88222a20198a.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_alvaro_de_soto_sur_les_resultats_du_referendum_nicosie_24_avril_2004-fr-3d38a4bb-071c-4608-bc1c-88222a20198a.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/09/2012

## **Déclaration communiquée par le porte-parole du Secrétaire général, Kofi Annan, prononcée par son Conseiller spécial pour Chypre, M. Alvaro de Soto, à Nicosie, le 24 avril 2004**

Le Secrétaire général prend note des résultats des référendums simultanés et séparés organisés aujourd'hui à Chypre, portant sur le plan de règlement finalisé le 31 mars 2004. Dans la mesure où il a été approuvé par le référendum chypriote turc mais non par le référendum chypriote grec, l'Acte fondateur n'entrera pas en vigueur.

Le Secrétaire général respecte le résultat des deux référendums. Il sait que pour de nombreux Chypriotes le choix était difficile. L'objectif des efforts menés pendant les quatre dernières années et demie a été de parvenir à la réunification afin de permettre à une Chypre réunifiée d'accéder à l'Union européenne. Cet objectif n'a pas été réalisé. Une chance historique unique de régler le problème chypriote a été manquée.

Le Secrétaire général entend réfléchir soigneusement aux implications des résultats d'aujourd'hui. En attendant, Chypre demeurera divisée et militarisée alors qu'elle entre dans l'Union européenne, et les bénéfices d'un règlement ne pourront être perçus.

Le Secrétaire général applaudit les Chypriotes turcs, qui ont approuvé le plan en dépit des sacrifices importants qu'il comportait pour nombre d'entre eux. Il regrette le fait que les Chypriotes turcs ne profiteront pas eux aussi des bénéfices de l'accession à l'Union européenne à partir du 1er mai 2004, mais il espère que l'on trouvera des moyens d'atténuer la douloureuse situation dans laquelle se trouvera la population, pour des raisons indépendantes de sa volonté.

De même qu'un large pan de la communauté internationale, le Secrétaire général demeure convaincu que le plan de règlement soumis aux deux parties lors des référendums d'aujourd'hui représente un compromis équitable, viable et soigneusement équilibré – un compromis conforme aux critères acceptés de longue date, ainsi qu'à la vision du Conseil de sécurité en vue d'un règlement de la question – et qu'il répond aux exigences minimum de toutes les parties concernées. Il est clair qu'une grande majorité de l'électorat chypriote grec n'a pas partagé cette appréciation aujourd'hui. Le Secrétaire général espère qu'il modifiera néanmoins son point de vue avec le temps, après une évaluation lucide et approfondie de la décision d'aujourd'hui. Car le règlement du problème qui affecte Chypre de longue date serait bénéfique aux Chypriotes ainsi qu'à la région et à la communauté internationale dans son ensemble.

Le Secrétaire général présentera en temps voulu son rapport au Conseil de sécurité. Le Conseil évaluera le résultat et ses implications.

Le Secrétaire général apprécie le ferme soutien apporté au plan par de nombreuses personnalités politiques des deux bords. Il exprime sa reconnaissance à la Grèce et à la Turquie, au Conseil de sécurité, à l'Union européenne et à la communauté internationale de s'être montrés prêts à apporter leur soutien aux Chypriotes et à mener à bien les efforts entrepris. Avant tout, il est reconnaissant à son Conseiller spécial et à son équipe exceptionnelle, ainsi qu'au dévouement des nombreuses personnes de toutes conditions à Chypre, Chypriotes grecs comme Chypriotes turcs, qui ont lutté pour la réunification et pour la réconciliation.